L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 23 MAI.

FEUILLETON

A la Troisième Page.

THEATRE DE L'OPERA

SEMAINE DE CLÔTURE

C'est cette semaine que la propriété du théâtre de la rue Bourbon a changé de mains. Ce théâtre appartient dorénavant à la Société de l'Opéra qui l'exploitera pour l'agrément de ses membres et des personnes qu'elle jugera convenable d'admettre dans son moelleux réservoir. Les troisièmes et les quatrièmes seront les seules places ouvertes au public proprement dit, et, cela, aux conditions que la Société aura établies. Il est entendu que les sociétaires seront chez eux, à l'Opéra, et nous pensons qu'il n'y a pas de législation radicale qui puisse porter atteinte à leur droit d'accorder ou de refuser l'admission chez eux à qui bon leur semblera. La constitution de cette Société aura d'autres avantages. Le théâtre sera réparé et restauré, les décors rafraîchis ou renouvelés, le mieux en scène complétée et améliorée, et la Société aura, sans être obligée d'escompter ses recettes futures, les ressources nécessaires pour nommer aux emplois plus complètes sous tous les rapports, avec quelques premiers sujets en double, de façon à ne pas être exposée à voir le répertoire entravé par des indispositions ou des maladies, comme tel a été le cas depuis deux ans. Nous avons donc bon espoir pour la maison théâtrale prochaine qui ouvira de mieux d'épreuve et qui donnera la mesure de ce que peut produire à la Nouvelle-Orléans une troupe lyrique organisée avec le nerf de la guerre.

L'avenir est plus riant assurément que le passé et le présent, car la saison qui vient de finir laisse la dernière direction aux prises avec une situation difficile qui nécessitera de lourds sacrifices. Mais c'est là le résultat de la lutte et, plus heureuse que bien des directions en Europe qui sont tombées après deux ou trois mois d'exploitation, celle de la Nouvelle-Orléans a pu arriver à la fin de ses deux années en dépit des obstacles de tout genre—crise financière, maladies, mauvais temps, cabales, etc.—contre lesquels elle a eu à lutter.

La semaine de clôture a été très remplie, puisque dès mardi et vendredi soir, on comptait autant de représentations que de jours. Samedi, c'était *Lucie de Lammermoor* avec mademoiselle Hasselman et MM. Pirot et Peronti, nous ne pouvons parler que par ouï dire du succès des artistes qui ont été applaudis à plusieurs reprises. La soirée de dimanche au bénéfice de M. Paul Albaiza a été très brillante et a vu au bénéficiaire une véritable ovation qui a prouvé que la mesure du public lui était toujours sympathique. M. Albaiza a joué le rôle de Lagardère dans le *Bravo* avec plus de succès que jamais. Il a eu de la verve, du mordant, de la chaleur, et une mobilité de physionomie parfaitement appropriée aux deux faces de rôle. Si M. Albaiza n'est pas exempt de défauts comme comédien, ces défauts sont presque tous l'exagération de certaines qualités, mais il se sait qu'il doit impressionner et captiver son public, et nous sommes convaincus que lorsqu'il se trouvera dans un milieu comme celui du Gymnase, à Paris, il saura de lui-même châtier son style et sa manière et se faire une place fort convenable dans la pléiade d'artistes qui ont déjà droit de cité dans la grande capitale.

M. Albaiza a été très bien secondé par les autres artistes dans l'interprétation du grand drame de Féval : nous mentionnerons particulièrement M. Chamouin dans le rôle de Cocardasse, MM. Gravier, Caron, Gilbert, Selmy, et Mme Blondelet et Gay Calvé.

La représentation de *Prophète*, donnée lundi dernier, au bénéfice de madame Bourgeois, n'a pro'ait, nous regrettons de le dire, qu'une demi-recette et nous excusons désirs aux dames l'intérêt de la bénéficiaire et dans celui de la direction, qui s'était donnée beaucoup de peine pour monter, au dernier moment, cet important ouvrage. Les trois premiers actes ont assez bien marché comme ensemble et comme détails, mais les deux derniers ont laissé à désirer. M. Pons a été à ses premiers sujets, bien qu'il se soit ménagé au commencement du troisième, il a réussi également dans son invocation, mais il n'a pas été aussi heureux dans le duo et le trio et dans l'air final du cinquième. Le rôle d'Oberthal était tenu par M. Peronti qui avait comment s'en charger et qui l'a rendu avec talent. M. Van Hoffen avait le rôle principal d'aveugle fiaste et MM. Gaston et Julien les deux autres. Mademoiselle Hasselman chantait pour la première fois le rôle de Berthe et, en tenant compte de cette circonstance, nous devons dire qu'elle s'en est convenablement acquittée. Parlerons-nous de rôle de Fidès ou Fidès? Nous nous en tiendrons aux anciennes habitudes du Théâtre d'Orléans faire appel à leurs souvenirs? Nous sommes de ceux qui trouvons autre jadis et aujourd'hui une forte différence. Contentons nous donc de dire que le rôle de Fidès a été autrefois un des rôles à succès de mademoiselle Bourgeois et qu'elle y a retrouvé lundi dernier, quelque éclaire d'inspiration, mais elle ne le chante plus comme il est écrit et son jeu, bien que très dramatique, tend un peu trop aux effets de mélodrame.

Nous avons pas assisté, mardi, à la représentation qui se composait du *Chalet*, joué par MM. Peronti et Julien et Mlle Chauvenet, et de la *Périchole*, opérette d'Offenbach, dont nous avons déjà parlé.

Mercredi, à l'occasion du bénéfice de M. Calabrési, les loges étaient brillamment garnies, mais, par suite des préoccupations causées par les événements de Jefferson et par les élections, le parquet n'était pas complètement rempli. M. Calabrési a été accueilli à son entrée dans l'orchestre par des salves prolongées d'applaudissements qui se sont renouvelées lorsque après l'exécution de l'ouverture d'*Obéron*, le rideau s'est levé laissant voir sur la scène tous les artistes groupés, et lorsque madame Cambier est venue offrir à M. Calabrési une magnifique couronne au nom de tous les artistes, pendant que M. Gravier accompagnait la présentation d'un autre cadeau de quelques paroles bien senties et appropriées à la circonstance.

Le spectacle était un véritable spectacle de Gala et il a duré jusqu'à minuit et demi. On a entendu, d'abord, la belle scène et le second tableau de cette scène de *Prophète*, M. Pons dit bien en voix et il a très bien dit son invocation. Ensuite le 1er acte de *Romeo et Juliette*, où Mlen chantait M. Engel, M. Peronti et par Mme Lauibelet Albaiza qui a délicieusement vocalisé la valse et qui a été chaleureusement applaudie par toute la salle. Après une excellente exécution de l'ouverture d'*Obéron* par l'orchestre, et la jolie scène de Puck que nous avons racontée, nous avons eu le quatrième acte des *Huguenots*, avec M. Van Hoffen, dans le rôle de Saint-Bris. L'interprétation de la scène qui précède la bénédiction des poignards a naturellement gagné à ce changement, car l'habile artiste a tiré tout le parti possible de ce rôle et le chant qui a suivi a été bien rendu. Le duo entre M. Pirot et madame Cambier a été admirablement chanté par ces deux artistes; M. Pirot n'a peut être jamais mieux dit les phrases si pleines de tendresse et de douleur de cet admirable duo. Madame Cambier a chanté sa partie avec cette justesse et ce naturel dans l'expression qui caractérisent toujours sa diction et elle a été très émouvante dans son jeu.

Le spectacle s'est terminé par le troisième acte de *Faust*, l'acte du duel, et l'on a bien entendu applaudi l'air de Siebel par Mlle Chauvenet, l'air du ténor, "Salut, demeure chaste et pure" que M. Engel dit avec tant de goût, la chanson de "Roi de Thule" et l'air des "Bijoux par Mlle Hasselman, puis le fameux duo d'amour. Au point de vue artistique, la soirée a été, en somme, très bonne.

Jeudi, pour la clôture, et pour le bénéfice de M. Engel, il y a eu, sinon un succès pécuniaire, au moins un succès de fleurs et un succès de talent. Le jeune bénéficiaire a été gâté d'une véritable avalanche de fleurs; sans parler de quelques jolis cadeaux. Il s'est en montré reconnaissant; car jamais il n'a chanté avec tant d'âme et d'expression. On n'a pas donner le 1er acte de la *Traviata*, par suite d'une indisposition de madame Lambelé-Albaiza, et le spectacle a est composé de tout l'opéra de *Romeo et Juliette*. Cet ouvrage a été très heureusement interprété du commencement à la fin et les deux dernières scènes ont dignement clos la saison théâtrale, de façon à laisser des regrets par le départ de plus d'un artiste. Nous leur souhaitons à tous bon accueil et succès dans les villes d'Europe où le destin va les appeler.

Nous ne devons pas terminer cette revue sans dire quelques mots du concert donné vendredi au bénéfice de M. Normandin, contrôleur. Bien que le programme n'ait pu être suivi à la lettre à cause de l'indisposition de madame Lambelé-Albaiza qui n'avait pas pu chanter la veille, et de l'absence inexplicable de quelques artistes, cependant le concert a été un succès par le choix des morceaux et par la manière dont ils ont été exécutés.

M. Pirot a chanté deux morceaux italiens de Donizetti et Mme Peronti deux pour le second et [illegible] a été bien mérités. Mademoiselle Hasselman [illegible] a fait applaudir dans la grande scène de *Charles VI*. La Parodie de la *Favorite* de M. Gilbert a été très goûtée du public. M. Carlo Patti rappelé après une fantaisie très brillamment exécutée a joué le "Carnaval de Venise" avec le même succès. Nous apprenons que cet artiste doit donner le 29 mai, au grand concert d'adieu dans lequel il dirigera un orchestre de 60 musiciens; M. Patti partira ensuite pour l'Europe. Après les deux morceaux de violon en a entendu M. Pirot qui a très heureusement dit la romance "Vous l'hiver". Les couplets de "Golgothe" chantés d'une manière vraie brillante par madame Ernestine Cambier, ont valu à cette artiste des applaudissements prolongés et un chaleureux rappel et la romance "Les Hommes" dite par M. Engel a été bonne. Enfin, le concert s'est terminé par la parodie burlesque "Toi à la représentation de *Robert le Diable*, dans laquelle M. Nerdin a obtenu un succès de fou rire.

THÉATRE DE L'ORDÉON.—Ce soir, il y aura une représentation extraordinaire en bénéfice de M. Fourmentraux et de M. Albert Julien, qui chanteront le *Chalet* avec Mlle Chauvenet. On jouera, en outre, *La Maison sans Enfants*, drame en 3 actes, et la *Fée de la Cambrière*, vaudeville.

La Campagne électorale en France.

Les élections générales en France ont lieu le 23 mai. Le journal *La France* a publié, ses sujet des candidatures, une série d'articles dans lesquels nous extrayons ce qui suit :

La première circonscription du département de la Seine revoit en présence M. Carnot, député sortant, et M. Delescot, qui tint déjà le champ contre lui en 1863. Mais un troisième candidat vient d'être mis à la lutte, M. Barbier, ancien maire de Paris, ancien ministre d'Alsace-Lorraine, qui a adressé l'allocution suivante :

Cher citoyen,

Les nombreuses élections démocrates de la 1re circonscription du département de la Seine, à l'approche de la période électorale, m'ont précédemment déjà décidé pour les représentants du candidat qui était l'expression complète de mes aspirations.

Après s'être concertés, ils ont résolu d'offrir la candidature à un homme qui n'ait pas pris part aux luttes antérieures, et qui ait permettrait de représenter cette génération entrée dans la vie politique depuis 1851, et dont on a si injustement voulu nier l'avenir.

Ils désirent en outre que leur candidat vienne se rattacher désorganisant à la tribune nationale, l'accomplissement du programme démocratique radical, ce glorieux héritage de notre immortelle révolution.

Nous avons pensé trouver en vous le mandataire que nous désirons; c'est pourquoi nous vous offrons la candidature, pour représenter dignement ces aspirations généreuses que nous ont léguées nos pères, et qui peuvent se résumer par ces mots :

Démocratie, justice et liberté.

Les termes de cette lettre disent d'eux-mêmes quelle est la nuance qui sépare la candidature de M. Gambetta de celle de M. Carnot.

Trois candidatures dans la deuxième circonscription. D'abord celles de M. Thiers et de M. Devinck, les deux conservatrices de 1863; puis celle de M. d'Alton-Shée, que vient d'exposer, dans une longue lettre, à ses électeurs, les diverses de vues qui le séparent de M. Thiers. Par le fait, ces divergences sont tellement complètes qu'elles ne laissent guère subsister entre les deux honorables candidats qu'un seul point de contact : l'opposition au gouvernement. Il suffira du reste de citer les dernières lignes de la profession de foi de M. d'Alton-Shée, pour définir sa position :

Le suffrage universel débarrassé des candidatures officielles, délivré de l'influence des fonctionnaires, éclairé par l'instruction primaire, laïque, gratuite, obligatoire, est la base de ma foi politique."

Un parle encore, dans cette même circonscription, de la candidature de M. Berrier-Fontaine, médecin du quartier de l'Empereur : mais nous ne savons si elle sera réellement posée.

Jusqu'ici c'est dans la troisième circonscription que la lutte est la plus compliquée et la plus ardente. A M. Emile Ollivier, les démocrates avancés opposent M. Banel, ancien représentant du peuple, auquel la candidature a été offerte par une lettre revêtue de douze cents signatures.

Un autre groupe d'électeurs, ayant le *Siècle* pour organe, porte M. Durier. Un moment, on avait cru que ce dernier non-seulement retirait sa note du *Siècle* dénonçant, en outre que M. Durier et M. Banel sont positivement déterminés à se présenter au scrutin, "non comme antagonistes, mais comme des alliés, comme des amis politiques, associant leurs efforts dans un même but commun." Ce but se précise de lui-même : il s'agit de diviser les voix, d'amoindrir le plus grand nombre possible de M. Ollivier, de rendre nul le premier tour de scrutin et de s'entendre quand il faudra le second.

Contre ces trois conservateurs, les conservateurs portent M. Louvet, ancien président du tribunal de commerce.

M. Krinet Ricard est, jusqu'à présent, le seul candidat de la quatrième circonscription. On parle, toutefois, d'une concurrence qui lui serait faite dans les rangs de son propre parti par M. Ulysse Parent.

Dans la cinquième circonscription, trois candidats, tous trois appartenant à l'opposition avancée : MM. Cléridor-Pagès, F. V. Raspail et George Bandja. Ce dernier a pour seul titre auprès des électeurs sa parenté avec le représentant de peuple tué en 1851 sur une barricade, et dont le nom a été ramené en lumière avec tant de bruit au mois de novembre dernier. C'est ce qu'on pourrait appeler une candidature par hérédité.

M. Ad. Guéroult est combattu avec un vitrable acharnement dans la circonscription qui l'avait élu en 1863. Son ancien ami lui oppose-t-il la fois M. Henri Brisson, démocrate radical, et M. Jules Ferry, également démocrate, mais d'une nuance bien prononcée. M. Cochin, qui obtint près de sept mille voix, il y a six ans, se représente de son côté, comme champion des idées conservatrices et catholiques.

La position de M. Dartmont dans la septième circonscription n'est pas moins menacée que celle de M. Guéroult. Il a simultanément pour adversaires M. Jules Favre, M. Herold et M. Henri Rochefort. Ce dernier vient d'adresser à ses électeurs une lettre dans laquelle il les invite à ne pas s'arrêter devant les condamnations qui le tiennent en ce moment éloigné de la France. Il fait observer que les jugements rendus contre lui n'ont pas prononcé l'interdiction des droits civiques et ajoute :

Le gouvernement, si on consulte, il est vrai, se réserve la faculté de demander à la Chambre l'autorisation que seule elle peut accorder, de me faire arrêter et traduire devant la cour de justice comme député. Mais outre que la Chambre a toujours le pouvoir de refuser, il ne serait pas inutile à la cause démocratique qu'un représentant fût élu deux fois de suite, et que le gouvernement ait à se prononcer deux fois sur le cas de Sainte-Pélagie.

Agréez, etc. HENRI ROCHEFORT.

Bruxelles, dimanche 25 avril.

C'est là une attitude tout à fait nouvelle en matière de candidature.

La huitième circonscription fait contraste avec les mêlées dont nous venons de parler. M. Jules Simon s'y présente seul au nom de l'opposition, avec M. Lechaud pour unique adversaire, comme candidat gouvernement.

Même situation dans la neuvième et dernière circonscription : M. Eugène Pelletan n'a pas de lutte à soutenir. M. Hourq, inspecteur des forêts. Constatons, à ce propos, que M. Eugène Pelletan vient de démentir, par une lettre publique, les bruits qui lui prêtaient l'intention de ne pas se porter dans le département de la Seine.

On voit qu'en somme les élections parisiennes se présentent sous des auspices très confus. Ce qui en dégage de plus net, c'est l'extrême division qui règne dans les rangs de l'opposition et l'attitude entièrement bienveillante que le gouvernement garde jusqu'à présent dans plusieurs circonscriptions.

(*France* du 2 mai.)

Une élection de plus pas sans une pluie de lettres. L'averse a commencé pour ne plus s'arrêter que le jour du scrutin.

Ainsi qu'on nous avons :

Lettre de M. Thiers donnant un chaleureuse adhésion à la candidature démocratique de M. André Pasquet, dans le Calvados. M. Thiers, comme on voit, se multiplie : il paye à la fois de sa personne et de sa plume, de son initiative et de ses vieux.

2° Lettre de M. Edmond Adam, qui se décide à accepter la candidature dans la troisième circonscription de l'Aire. M. Edmond Adam a longtemps pleuré devant le serment à prêter, mais on lui a cité les exemples donnés et les exemples à suivre ; il ne veut pas qu'on l'accuse d'être une cause de découragement, ayant pu, au contraire, être un auxiliaire utile."

3° Lettre de M. Allou, retirant sa candidature dans la première circonscription de Meaux-Lorre, par suite du peu de chances de succès qu'il y voit. M. Allou écrit :

J'ai cru pouvoir candidat à Angers aux prochaines élections.

J'aurais été très fier de voir se grouper autour de moi, dans un accord libéral, les nuances diverses de l'opposition ; mais il ne m'est été démontré pas permis de compter sur ce rapprochement, impérieusement nécessaire dans une lutte décisive.

4° Lettre de M. Jules Favre, qui, tout en regrettant de M. Allou, accepte une candidature nouvelle dans la deuxième circonscription du Gers. Cette circonscription est, comme on sait, celle de M. Granier de Cassagnac.

5° Dépêche télégraphique (la lettre viendra plus tard) de M. Prévost-Paradol, annonçant qu'il se présente décidément aux électeurs de Nantes. Cette résolution est fêtée une longue conversation entre M. Prévost-Paradol et M. Guépin. Allide au début, voilà ces deux ministère transformés en concurrents.

(*France* du 3 mai.)

Nous avons aujourd'hui deux nouvelles à donner.

La première est le maintien de la candidature de M. Devinck, auquel plusieurs journaux ont prêté à tort l'intention de se retirer. M. Devinck se porte positivement dans la 2e circonscription de la Seine, en concurrence avec M. Thiers. On nous annonce une lettre de lui qui demeurera officiellement la fausse nouvelle que nous rectifions ici.

M. Gambetta, lui, se retire de la première circonscription, mais pour se présenter dans la septième. Simple changement de position.

M. Jules Favre compte une candidature de plus : il consent à se laisser porter dans la deuxième circonscription des Bouches-de-Rhône (Aix).

Nous avons dit hier que M. Gambetta venait de retirer sa candidature de la 1re circonscription du département de la Seine, pour la transporter dans la 7e. Le *National* annonce que la place ainsi laissée vacante par M. Gambetta a été offerte à son collaborateur, M. André Pasquet, par un comité qui lui donne "mandat spécial, unique et indéfini, de protester contre les éliminations opérées par le gouvernement dans le corps électoral parisien, qui devrait avoir le représentant de son choix."

M. André Pasquet accepte, en donnant à M. Pinard, ancien ministre de l'intérieur, aujourd'hui, directeur général officiel de la 1re circonscription, "assignation à comparaître mardi soir 4 mai, au Grand Salon, boulevard de la Chapelle, 124, devant les électeurs."

M. Pinard obtempérera t-il à cette sommation ? Cela nous paraît plus que douteux; mais la réponse pourrait entre aux débats et le condamner par défaut.

L'évolution opérée par M. Gambetta a encore amené un autre incident. M. Hora, qui se présentait dans la 7e conscription, déclare se désister "devant ce nom si populaire et d'une signification si éventuée."

M. Gustave Pourcus, sollicité par les électeurs de la sixième circonscription, leur écrit à son tour une lettre de remerciements, datée de Sainte Pélagie, dans laquelle il dit :

Ce que vous me demandez est impossible. J'espère servir la liberté sur de meilleurs champs de bataille que l'opposition légitimiste.

C'est court, mais expressif.

Tandis que nous sommes sur le chapitre des candidatures parisiennes, reproduisons quelques détails assez intéressants donnés par un journal sur la façon dont M. Thiers travaille le terrain électoral.

Il reçoit tous les soirs à son hôtel de la place Saint Georges. Tous les deux jours il tient chez lui un comité électoral dont il est le président; présidents des comités établis dans la circonscription.

M. Thiers prépare une édition populaire de ses discours qu'il fera distribuer à ses électeurs.

Les épreuves de ses affiches électorales portent déjà libellé — M. Thiers, citoyen de Paris.—*Candidature du travail national*."

M. Thiers invoquera-t-il le même titre devant les électeurs du port de Marseille ?

Nous allons, de reste, entrer en plein dans l'ère des affiches et des appels de toutes sortes à la publicité. Pour répondre à ce besoin du moment, le *Réveil* devient quotidien, et un nouveau journal s'annonce sous le titre de l'*Union*. Nous en verrons probablement bien d'autres.

M. Augustin Cochin, qui se présente dans la 6e circonscription parisienne comme candidat conservateur libéral, a publié un programme de foi. Il le est remarquable à la fois par sa brièveté et par sa franchise de ton.

Quant à mes opinions politiques, — dit M. Cochin, — elles sont nettement libérales, nettement révolutionnaires. Nous avons vu successivement à l'œuvre les partis violents et les partis prudents. Cette expérience a fait naître en vaste et nouveau parti national, recruté dans toutes les opinions, appuyé par nos meilleurs journaux, qui, plaçant désormais l'amour de la patrie et la réforme des lois au-dessus des questions de personnes et de forme, préférons de plus en plus à la France la liberté sans révolution.

Quant à moi, nous l'avons dit, si les électeurs approuvent un Corps Législatif vraiment indépendant, ayant contrôle sur mon compte, ainsi et seulement, capable de faire ce qu'on prévaudra, au dehors et au dedans, les volontés du pays.

Décidé à servir loyalement le gouvernement que le Pays se donnera, je fais un vœu bien sincère de travailler, si je suis élu, au triomphe des libertés publiques, à la satisfaction des intérêts populaires, à la défense des droits du Pape.

Une première réponse tumultueuse a eu lieu peu de temps après l'ouverture, quand un vieux monsieur, parfaitement ainsi reçu au jeune coup de martinet sur la tribune, a prétendu haranguer la multitude malgré une opposition unanime. Il a été sifflé en chœur, et a dû abandonner la partie, ce qui, évidemment, lui a fait très désagréable.

Il a été ensuite décidé que le temps des discours serait limité à dix minutes, et, dimanche dernier, dans une assemblée de danse, serait pu passer pour une épigramme si, étant prise par les intéressées elles-mêmes, elle n'était pas le résultat de cette connaissance de soi-même qui est un précepte de philosophie et un signe de sagesse.

Mme Lavermore, de Chicago, a vertement tancé les *reporters* des journaux de New York parce qu'ils se borniaient à prendre des notes sur leurs carnets de poche, et à faire du sténographie littéralement ce qu'ils entendaient. Mme Cady Stanton a pris la défense de la presse new-yorkaise, et Mme Ernestine L. Rose a ajouté que celle de Chicago ne pouvait pas être plus intelligente que ses meilleurs *reporters* lui venaient de New York. Touché !

Une dépêche s'est élevée énergiquement contre le vice de faire proposer les bénévoles tableaux de l'enseignement du Conseil de Paris, et, le Parlement de Mantilles et de Lion et Medina, est bien entendu exécutée et malfaisante pour la société. Mais quand il s'est agi de consacrer cette dénégation par le vote, il s'est trouvé une formidable opposition : c'est prononcée. Proclamons que nous ne sommes pas *Libre Rokengrin* et que, si nous ne sommes pas *Rose*, et donner à croire que nous le sommes. Quand un homme ne dit : "Je ne suis pas un Rose", je pense tout de suite à mettre la main sur mon porte monnaie: je renvoie le proposé aux dents de quiconque dit que je suis pour l'*Amour libre*, et je fais bonne à dire à ceux-ci, ceux-là, qu'elles se sont si des voleuses, si des coquines, si des prostituées."

L'*Amour libre*, en résumé, été condamné, mais il ne figurera pas au procès verbal. Il conservera le cachet de mystère qui en fait le plus bel ornement.

Mme Lottie Peckham, de Milwaukee, a dit que les roulettes de l'humanité étaient immobiles, attendant l'influence des femmes pour les mettre en mouvement. Cette métaphore hardie a été chaleureusement applaudie.

Un homme d'un poids incontestable, le colonel Wilson, Observer, dans l'Ohio, vient de mourir du coup de soleil. Il a donné un fort coup d'épaule, un coup d'épaule vraiment, à la cause des droits égaux. Il a dit que l'Avait pas d'objection pour que ses femmes voté à ses côtés, et qu'il ne considérait pas à sa femme ce qu'il ne ferait pas disposé à accorder à toutes les autres. D'où il suit qu'il donnerait volontiers le droit de suffrage au sexe faible; ce qu'il fera, du reste, à la prochaine occasion, et ce qu'il espère bien que tout le monde fera comme lui. Ainsi soit-il!

Un autre appel non moins imprévu, c'est celui de M. Jules Favre qui, dans la lettre de sa candidature, a écrit qu'il était un peu pressé et qu'il ne pensait pas pouvoir être dans le quartier à l'heure indiquée; en conséquence, il devait se borner à exprimer des vœux, à donner un témoignage de sa sympathie, etc., etc. Voilà, du reste, ce qu'il a dit à ses électeurs à la nomination à l'honorable présidente, Mme Gaya Blanton :

Madame, Je suis profondément touché de l'honorable invitation que vous avez eu la bonté de me transmettre, et ce n'était la douleur qui sépare nos deux mondes, je considérerais comme un honneur particulier d'assister à la convention. En vérité, c'est des pour moi une glorieuse bonne fortune que de venir du pays mère de la liberté, de payer mon tribut de sympathie et d'admiration à ces braves citoyens et à ces nobles et charmantes femmes. L'opinion par mes travaux et par des droits trop nombreux pour les quitter, je serai néanmoins avec vous en esprit. Mes vœux ne sont pas vides pour appeler de mes vœux les plus ardents et de mes plus efforts une rénovation sociale, qui donne aux femmes la dignité et un pouvoir moral réel, en les affranchissant des restrictions que les institutions et les préjugés leur impposent malheureusement encore. Les Américains ont de leur côté toutes les ressources de la liberté pour l'accomplissement de leurs grandes entreprises, tandis que nous combattons encore pour nous avoir. Les yeux attachés sur vos rivages, nous avons le sentiment de vous aimer dans la cause impérissable de l'émancipation humaine. Agréez, Ma chère Madame, l'expression de mes sentiments et de ma sympathie la plus respectueuse.—*Jules Favre.*

Notre célèbre compatriote Mme d'Héricourt a prononcé un discours en français qui n'avait qu'un défaut, c'était de ne pas être intelligible pour ses auditeurs. Elle n'en a pas moins été fort applaudie, quand elle a proposé la réunion, pour l'année prochaine, d'un congrès international des femmes à Paris. Ce serait curieux.

Restons-en sur ce doux espoir, et s'il est réalisé, nous nous écrierons avec ivresse : "Merci, mon Dieu! de beaux jours luisent encore sur notre patrie!

Le meilleur tonique ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA, DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisya et de pyrophosphate de fer; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents le recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

10 mars—3m

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi, 22 mai 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 800 balles à des prix assez plus faciles et qui ont montré une baisse assez prononcée de 1/4 c. Nous cotons actuellement l'ordinaire 24 à 24 1/4 c, good ordinary 25 3/4 à 26 3/4, etc low middling 27 à 27 1/2 c, middling 28 à 28 1/4 c, et le strict middling à — à 28 3/4.

STAT DU COTON

Stock en mains le 1er septembre 1868 bls...3044
Arrivé depuis notre dern. rap. 1868.....805
Arrivé précédemment.....804381 805049

Nous avons dit hier que M Gambetta venait de retirer sa candidature de la 1re circonscription du département de la Seine, pour la transporter dans la 7e. Le *National* annonce que la place ainsi laissée vacante par M. Gambetta a été offerte à son collaborateur, M. André Pasquet, par un comité qui lui donne "mandat spécial, unique et indéfini, de protester contre les éliminations opérées par le gouvernement dans le corps électoral parisien, qui devrait avoir le représentant de son choix."

M. André Pasquet accepte, en donnant à M. Pinard, ancien ministre de l'intérieur, aujourd'hui, directeur général officiel de la 1re circonscription, "assignation à comparaître mardi soir 4 mai, au Grand Salon, boulevard de la Chapelle, 124, devant les électeurs."

M. Pinard obtempérera t-il à cette sommation ? Cela nous paraît plus que douteux; mais la réponse pourrait entre aux débats et le condamner par défaut.

L'évolution opérée par M. Gambetta a encore amené un autre incident. M. Hora, qui se présentait dans la 7e conscription, déclare se désister "devant ce nom si populaire et d'une signification si éventuée."

M. Gustave Pourcus, sollicité par les électeurs de la sixième circonscription, leur écrit à son tour une lettre de remerciements, datée de Sainte Pélagie, dans laquelle il dit :

Ce que vous me demandez est impossible. J'espère servir la liberté sur de meilleurs champs de bataille que l'opposition légitimiste.

C'est court, mais expressif.

Tandis que nous sommes sur le chapitre des candidatures parisiennes, reproduisons quelques détails assez intéressants donnés par un journal sur la façon dont M. Thiers travaille le terrain électoral.

Il reçoit tous les soirs à son hôtel de la place Saint Georges. Tous les deux jours il tient chez lui un comité électoral dont il est le président; présidents des comités établis dans la circonscription.

M. Thiers prépare une édition populaire de ses discours qu'il fera distribuer à ses électeurs.

Les épreuves de ses affiches électorales portent déjà libellé — M. Thiers, citoyen de Paris.—*Candidature du travail national*."

M. Thiers invoquera-t-il le même titre devant les électeurs du port de Marseille ?

Nous allons, de reste, entrer en plein dans l'ère des affiches et des appels de toutes sortes à la publicité. Pour répondre à ce besoin du moment, le *Réveil* devient quotidien, et un nouveau journal s'annonce sous le titre de l'*Union*. Nous en verrons probablement bien d'autres.

M. Augustin Cochin, qui se présente dans la 6e circonscription parisienne comme candidat conservateur libéral, a publié un programme de foi. Il est remarquable à la fois par sa brièveté et par sa franchise de ton.

Quant à mes opinions politiques, — dit M. Cochin, — elles sont nettement libérales, nettement révolutionnaires. Nous avons vu successivement à l'œuvre les partis violents et les partis prudents. Cette expérience a fait naître en vaste et nouveau parti national, recruté dans toutes les opinions, appuyé par nos meilleurs journaux, qui, plaçant désormais l'amour de la patrie et la réforme des lois au-dessus des

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1869.

Arrivé, hier—par bateau de Texas, 187 vaches et veaux d'un ou.

Vendu—[illegible] taureaux, 65 vaches, [illegible] veaux.

Reste en vente—[illegible] taureaux, 1 vache, [illegible] veaux.

Prix du marché, bon demande, par tête :

Bœufs de trait, bon à choisir	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bœufs de Texas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Chevaux, par tête [illegible]

Mules, par tête [illegible]

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Dimanche, matin, 23 mai 1869.

Le temps hier a été beau, mais un peu chaud. L'ardeur du soleil étant tempérée par une brise assez sensible. L'activité a été grande sur la Levée, quoi qu'il y eut peu d'arrivages. Les départs ont été nombreux, et les bateaux vraiment bien chargés.

Le fleuve baisse toujours ; il était hier sur 4 pouces au-dessous de la marque de 1862.

ARRIVÉE HIER—Le Cleona, de Bayou Lafourche ; le Mary Kate, de Donaldsonville ; le May Flower de la Rivière Ouachita ; le Lizzie Hopkins de la Rivière Rouge, et le Wild Wagoner de Mobile.

PARTIS HIER.—Le Crescent et le Myrtle, pour la paroisse Plaquemines ; le Cleona, pour le Bayou Lafourche ; Le New Era, pour Donaldsonville ; le Wild Wagoner, pour Natchez et Red Abit, pour la rivière Rouge; (avec 600 tonneaux de rails pour le chemin de fer de Shreveport et de Texas) ; le May Flower, pour la Rivière Ouachita, avec un chargement complet ; le Henry Ames, pour Vicksburg, à la place du Vicksburg; le Lizzie Gill, pour St. Louis ; le Texas, pour le Bayou Sara, et le Silver Spray, pour Cincinnati.

Le Rose Franks, capitaine Joe Dalfonski société de F. & C. Dalferes, partira tout cela pour le Bayou Lafourche; il prend de frêt pour la côte et tous les arrêtages intermédiaires.

Le National, capitaine E. Green, St. G. Landry, comptable, assisté de S. Hone et de H. Strock, partira également tout à 5 heures de soir.

Liste hebdomadaire des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 23 mai

LES BUREAUX SONT OUVERTS LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A. M. ET DE 1 A 2½ HEURES.

A

Armand Eulalie Mlle — Arnoe Jean — Andlie Marie Mlle
Amador D R — Agnie Josephine Mlle

B

Bagnes Aristide — Bannerie Emile — Bellonn Jules
Bernard A B — Bernard Jules — Bernard J B
Besnard Jules — Bernard Désirée — Bath Frank
Bigot Jules — Bibb Gabriel — Bingham Joseph
Blanchard Antoine — Bouvier Philip — Bilman Philip
Bell E — Berlie Rose — Bell Jos
Bennet H — Bordenhauer Chas Vve — Bell J
Barrete Sebastien Bourg A

C

Camp Marcel — Crehot Aimee — Camaree Benoit
Cabrera Charles — Cavalier Alphonse — Capetian Capt
Charbonnet L Aug — Cambre Antoine — Cambre E H
Cavalero Alex — Cavalier Théophile Comte J
Cambre Antoine — Cambre Cap — Cap Ed Benson
Courtrier J C J — Cantens Marie Mlle — Cantens Ma Ins
Cantrelle J — Cantrelle J J — Crehan Jos
Cismel Fél à Mrs Cond P — Cabarrus Mme
Cabrera Jos

D

Dellibon Jean — Durglin Brogtes — David E V G
Dalcet J Mme — Da Rosette Co — Dorere Jos Mme
Debaye Ovide — Dutrette F F M Mlle
Dubreuil Jacques A Mlle — Dubreuil E — Dorte Jas
Dacosta Wm — Dupuy Mme R P De Cambaud D
Dubois Jean Adélaïde — Dubois Jean — Dubois Jean
Dorbandon D — Dalco — Dete Hugo S
Dorbandon — Dupuy Mme — Dupuy Mme R Pl
Doctrine S Sorin — Dorvin L Mlle — De Mete E J
Dupuy Jean — Dupuy Jean — Dupuy Jean
De Tree Mme — Dupuy Mme M — D vier J
Durgeaude Chas — Dust Michel — Dusseau
Dupont — Dupont Mme — Dumas Amal. Mme
Dupont Pierre — Daphonde J Aug

E

Edmond J M — Estelle Mme

F

Ferrigo Marie — Fernandez Mme — Fleury J
Farrer L D — Fetzer J — Ferrer Dejon
Fernando Fernando — Foster Thos — Fontenoz Mme
Fagan J H — Fouche B Chas — Fouche H
Fagan S E

G

Grabowski Victor — Galan G Jos — Guillotondeau B
Gadelle Mme — Gaspard Aut — Gertier O
Gray Vve Fan — Gérard Jos — Garcia L Jos

H

Hardy M Mlle — Henriques J D A — Herzogs Alex
Hernandez Fos Jean — Hontelville Alp

I

Ingersoll L — Isnard A

J

Jacoby Fred — James J Antonio — Jibbert Chas
Jones A

K

Kornelius Chas

L

Lagneau Hyacint — Lamas B — Lemon Fragoine
Lanier W F — Lecrosnel Aug — Landrens F ed
Lamotte L — Lamotte Mme — Lamotte Pierre
Lacube P Jean — Lebrun C D — Lettimandi Dr
Lerouge J — Le Mamo Francois — Lambert Jr Jean
Lecoq Jean — L